

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie,
le lundi 24 juillet 2017, à 19 heures
Session ordinaire

A l'ordre du jour :

- Borne de chargement véhicule électrique (frais de fonctionnement).
 - Bilan annuel 2016 du SPANC.
 - Questions diverses.
-

La sécheresse s'installe dans Le Gard

Le 13 juin 2017 M. le Préfet du Gard a placé les bassins versants de l'Hérault (partie gardoise) et de la Cèze aval en vigilance.

M. le Préfet du Gard a fait un état le 26 juin 2017 sur la situation hydrologique du département. Le Gard vient de connaître un épisode de très fortes chaleurs pendant 15 jours. Malgré les quelques épisodes orageux localisés, les débits des cours d'eau ont fortement diminué, et les niveaux des nappes phréatiques ont poursuivi leur baisse.

Les températures élevées et les épisodes orageux attendus dans les prochains jours ne devraient pas être de nature à infléchir cette tendance.

Lire la suite sur <http://www.gard.gouv.fr/>

Les bonnes pratiques du débroussaillage



L'obligation légale de débroussaillage

s'applique à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier.

Elle concerne :

- toute la parcelle en zone urbaine qu'elle soit bâtie ou non,
- les 50 mètres autour de toute construction ou installation en zone non urbaine.

Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillage doit être effectué par le propriétaire ou ses ayants droits.

Si la zone de débroussaillage vous incombant déborde chez votre voisin, il est obligatoire de lui demander préalablement l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec

accusé de réception ; une information verbale directe préalable est par ailleurs conseillée.

Les bonnes pratiques du débroussaillage à l'emploi du feu.
Préventions des risques : TOUS ACTEURS !

[Télécharger le document](#)

JOURNEE EN ARDECHE



LES PARTICIPANTS A LA JOURNEE EN ARDECHE DU 13 JUIN ORGANISEE PAR LE CCAS DELA COMMUNE.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : LE SAMEDI 07 OCTOBRE 2017, SEMAINE BLEUE, POUR UN GOUTER MUSICAL AVEC SPECTACLE.

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MUS

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MUS VOUS INFORME QUE LE FONDS DE LIVRES POUR ENFANTS A CHANGE ET QU'IL EST MIS A VOTRE DISPOSITION POUR CET ETE

BIBLIOTHÈQUE HORAIRES D'ÉTÉ

HORAIRES D'ÉTÉ : JUILLET 2017

HORAIRES D'ÉTÉ : AOÛT 2017

Lundi :
9h00-12h00/13h30-15h30
Lundi : 9h00-12h00/13h30-16h30
Mardi : 9h00-12h00/
15h00-18h00
Mardi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30
Mercredi : 9h00-
12h00
Jeudi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30
Jeudi :
9h00-12h00 / 15h00-18h00
Vendredi : 10h00-12h00

FERMETURE DU LUNDI 31 JUILLET AU 4 AOÛT INCLUS

E-mail : commune-de-mus@orange.fr

Tél : 04 66 71 37 31

Information



LA MAIRIE DE MUS VOUS INFORME QUE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE ENTREPREND DANS LE VILLAGE UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC.

UNE ÉQUIPE IRA A LA RENCONTRE DES PERSONNES A LEUR DOMICILE, ELLE SERA CLAIREMENT IDENTIFIABLE PAR UN BADGE ET DES VÊTEMENTS AUX COULEURS DE L'ASSOCIATION.

L'ÉQUIPE POURRA INTERVENIR DU 03 JUILLET AU 29 JUILLET 2017 A RAISON DE 3 JOURS MAXIMUM SUR CETTE PÉRIODE, ENTRE 10H00 ET 20H00 DU LUNDI AU VENDREDI ET DE 10H00 A 18H00 LE SAMEDI.

CES CAMPAGNES VISENT A SENSIBILISER LES INDIVIDUS SUR LES MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL DE LA CROIX ROUGE FRANÇAISE. ELLES ONT ÉGALEMENT POUR OBJECTIF DE TROUVER DE NOUVEAUX SOUTIENS RÉGULIERS MAIS NE FERONT PAS L'OBJET D'UNE QUÊTE EN ESPÈCES OU EN CHÈQUES ET AUCUN TRACT NE SERA DISTRIBUE SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Compte rendu du Conseil Municipal

Compte rendu du Conseil Municipal séance du 12 juin 2017.

[Télécharger le document](#)

Plan canicule 2017



Les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile peuvent se faire recenser à la mairie. Il s'agit d'une démarche volontaire.

Les personnes peuvent se faire recenser sur appel téléphonique au 04.66.35.04.60 ou se présenter à la mairie.

La mairie tient un registre canicule qui sera communiqué à la préfecture en cas de déclenchement du plan d'alerte d'urgence.

Fête votive du 20 au 23

juillet

Le Jeudi 20 juillet 2017

- 18h bandido Arlatenco
- 19 h 30 Gipsy Damien Canales
- 20 h 30 festival abrivado Arlatenco Robert H
- 22 h bal Andreo Bastien P Geoffrey Percu

Le Vendredi 21 juillet 2017

- 11 h 30 abrivado Arlatenco
- 12 h 30 Aperitif mix Andreo Bastien P
- 18 h bandido Arlatenco Robert H
- 19 h 30 Gipsy + 2 danseuses
- 22 h taureau piscine Robert H
- 23 h bal Alonso Rancounaire

Le Samedi 22 Juillet 2017

- 9 h déjeuner au pré offert par les artisans, pena Malaïgue d'or
- 11 h 30 abrivado longue Arlatenco
- 12 h 30 aperitif musical pena
- 14 h apéro mix Totof
- 18 h festival Arlatenco Chabalièr
- 19 h aperitif musical orchestre
- 21 h taureau piscine Robert H
- 22 h groupe abraxax

Le Dimanche 23 juillet 2017

- 9 h déjeuner au pré offert par la municipalité, pena Gardonnenque
- 11 h 30 abrivado longue Arlatenco
- 12 h 30 apéritif musical pena, brasoucade offert par la jeunesse

14 h apéritif mix Rancounaire Andreo Bastien P
18 h festival abrivado Arlatenco Robert H
19 h apéritif mix Andreo Bastien P
21 h festival 30 chevaux et 30 taureaux
Arlatenco
23 h Andreo Bastien Peyre